

Proposez votre projet de plantation d'arbres à PUR pour bénéficier d'un accompagnement technique et financier souple et réactif.

## Projets soutenus



Tout projet de minimum 350 arbres/arbustes

Arbres & production agricole ( haies )  
Agroforesterie cultures & élevage  
Verger maraîcher / Pré - verger

## Notre offre d'accompagnement

# 100%

Accompagnement technique individuel gratuit

Prise en charge à 100% des fournitures : plants, tuteurs, manchons de protection, paillage naturel  
Livraison sur site gérée par PUR

Démarches administratives simplifiées et accompagnées

## Qui sommes-nous?

Créée en 2008, PUR est une entreprise sociale qui a pour ambition de reconnecter économie et écologie. Grâce au financement d'entreprises souhaitant investir sur le territoire français dans des projets à impact environnemental et social, PUR conseille et finance des projets d'agroforesterie et de reforestation portés par des agriculteurs et forestiers via le programme ICI ON SÈME.

## Réalisations en France



**600 000**  
arbres financés



**600**  
porteurs de projets  
accompagnés



**+ de 20**  
financeurs publics et  
privés partenaires

# Comment ça marche?

## Critères d'éligibilité :

- Être un agriculteur indépendant ou une société agricole détenue à plus de 50% par un agriculteur à titre principal ou secondaire dans le cas des formes sociétaires.
- Être en activité depuis plus de 12 mois et situé sur le périmètre du programme ICI ON SÈME.
- Ne pas avoir débuté les activités liées au projet avant la signature d'une convention avec PUR.
- Ne pas faire l'objet d'une obligation de plantation (après arrachage ou dans le cadre de mesures compensatoires).
- Porter un projet d'agroforesterie (association d'arbres et / ou arbustes avec un atelier production végétale et / ou animale) de minimum 350 plants.

***Si vous êtes convaincu par les innombrables bienfaits de l'arbre, et vous souhaitez l'intégrer à votre système de production, contactez-nous !***

Cliquez sur le lien ci dessous pour nous rejoindre  
**>> Inscription aux plantations 2024 <<**



**1**  
**ECHANGE**

- Prise de contact.
- Rencontre avec notre équipe pour échanger sur le projet et les possibilités d'accompagnement.



**2**  
**CONCEPTION**

- Diagnostic projet basé sur une visite de terrain et signature d'une convention de partenariat.
- Co-construction d'un design de projet adapté aux objectifs du porteur de projet et au contexte pédoclimatique (aménagement agroforestier, choix des essences, densités, etc.).



**3**  
**MISE EN  
OEUVRE**

- Commande et livraison des plants et fournitures gérées par PUR.
- Plantations et entretien réalisés par le porteur de projet.



**4**  
**SUIVI**

- Visite de suivi dans l'année suivant la plantation.

**Partenaires**

